

Succession floue et non réponse du notaire

Par Bricha

bonjour, mon père est décédé et nous sommes 3 à différents niveaux dans une succession qui n'avait pas été finalisée lors de la succession de mes grands parents car il y avait litige entre mon père et sa nièce, décédée aussi, la succession est donc restée en suspens. Maintenant le succession se fait entre moi et 2 petits cousins, et la notaire ne me donne pas de réponse précise de mes droits dans cette succession. A qui faire appel pour démêler tous les problèmes ? merci beaucoup de votre réponse, cordialement

Par yapasdequois

Bonjour et condoléances,
Les successions doivent se traiter dans l'ordre des décès.
Il ne sera pas possible de déterminer ce que vous recevez de votre père sans savoir ce que lui-même aurait reçu de ses propres parents (pour lesquels il y a 2 successions).
Consultez peut-être un autre notaire qui vous expliquera ?

Par isernon

bonjour,
il faut d'abord régler la succession de vos grands parents avant de s'occuper de celle de votre père, ce qui explique la position de votre notaire.
Le notaire en charge de la succession non finalisée pour cause de mésentente entre héritiers a-t-il été payé pour son travail, sinon, cela pourrait expliquer son attitude.
Vous pouvez faire appel à un autre notaire ou à un avocat spécialisé entre droit de la famille.
salutations

Par Bricha

merci beaucoup pour vos réponses, je vais prendre contact avec un autre notaire, cordialement